

***P.V. du Conseil de l'Institut de Psychologie
Du 10 décembre 2024***

Composition du Conseil :

Membres élus présents : G. Michael – A.R. Galiano - E. Vayre - R. Minjard - B. Clavel - P.J. Chantepie - M. Doumergue – L. Dutriaux - G. Talfournier - P. Rozet - S. Iacovelli – S. Le Pontois - F-X. Pénicaud -

Membres de droit présents : T. Leroy

Membres élus absents ou excusés : F.D. Camps (procuration) - E. Laneyrie (procuration) – B. Gay - (procuration) - T. Ez zajjari - I. Ramet - I. Douskas - E. Monteil - C. Campant

Membres invités présents : B. Mézière - E. Jacquet

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du conseil du 12 novembre 2024 (vote)

Le PV du conseil du 12 novembre 2024 est approuvé à l'unanimité des membre présents et représentés.

2. Projet de développement de l'Institut

○ **Informations sur l'avancée des groupes de travail**

La synthèse des travaux des GT a été transmise aux membres du conseil et est disponible sur le sharepoint de l'Institut. Certains GT ont fait des propositions mais on observe un léger essoufflement et peut-être un peu de retard. Le rythme des réunions tend à s'allonger et il est dans certains cas difficile de stabiliser la composition des GT qui manquent parfois de représentativité, en particulier chez les enseignants chercheurs. Il faudrait donc redynamiser le process ou peut-être recentrer les GT. Faire un bilan à mi-parcours et un point sur les échéances permettrait peut-être de remobiliser les personnels. Par ailleurs, certains GT sont en attente de réponses à leurs demandes par les directions centrales. Il est donc judicieux de faire un diagnostic de l'état d'avancement au démarrage du second semestre, en organisant une assemblée générale pour relancer le projet, solliciter les collègues, faire un point sur les livrables des GT.

○ **GT formation des personnels : proposition du plan de formation 2025 (vote)**

Faute de participation des EC, les besoins exprimés concernent les personnels BIATSS avec la nécessité d'automatiser les tâches chronophages comme les soutenances et les surveillances d'examen, en identifiant les outils nécessaires. Les personnels BIATSS sont volontaires pour se former, c'est pourquoi une demande de formation collective adaptée aux besoins a été transmise à la DRH, dans le cadre de la campagne des besoins en formation collective pour l'année 2025. Cette demande était à retourner pour le 1^{er} décembre 2024 à la DRH et a fait l'objet d'un retour positif.

Il faut donc maintenant identifier plus précisément les besoins en listant des situations concrètes qui permettront de monter une formation sur mesure, avec l'objectif de former tous les personnels BIATSS. Une réflexion est par ailleurs engagée pour mettre en place un espace

« ressources » avec un cas pratique et des capsules vidéo qui seraient utiles aux collègues. Des référents seraient identifiés pour permettre le partage de compétences, et développer une forme de polyvalence en vue d'un soutien réciproque des collègues.

Par ailleurs et pour information, un séminaire a été organisé par la Direction de l'Institut pour les personnels BIATSS le 15 novembre 2024, à l'Hippodrome de Parilly, avec une visée de développement de la coopération et du partage de pratiques. Ce séminaire avait été budgété en 2024, sur la base des demandes faites lors du dialogue de gestion en 2023, par l'ancienne direction. La journée a été organisée en 4 séquences :

- interconnaissance,
- partage de pratiques,
- valeurs et motivations au travail,
- motifs du turn-over pour les plus jeunes / bilan technique de l'accréditation (en vue de la préparation d'un séminaire avec la Direction de la Formation) pour les plus anciens.

Les personnels BIATSS ont fait un retour positif sur ce séminaire et ont fait part de leur motivation à reproduire l'expérience en 2025. Une séance de débriefing est prévue avec les personnels BIATSS le jeudi 12 décembre pour réfléchir aux solutions à mettre en place pour travailler ensemble, coopérer et mettre en commun. Il a aussi été évoqué, le 15 novembre, qu'il serait bien d'organiser une journée de travail avec les enseignants-chercheurs, notamment avec le binôme gestionnaire de scolarité - responsable pédagogique.

Après discussion, le conseil approuve à l'unanimité des membres présents et représentés la proposition de plan de formation 2025 pour les personnels BIATSS.

○ **GT aménagement des locaux : avis sur les premières propositions de réaménagement des locaux du RDC du bâtiment H**

Les premières réunions du GT avaient mis en avant l'idée de travailler sur un rassemblement géographique des locaux de l'Institut (scolarité et recherche). Il apparaît en effet pertinent d'engager une discussion au sein de l'Institut sur le montage d'un projet qui rassemblerait l'ensemble de l'Institut et de recueillir les avis sur les besoins réels à ce sujet. Pour l'heure, deux laboratoires doivent s'installer à la Ruche à sa livraison et le bâtiment M (qui abrite deux autres laboratoires) présente des signes de vétusté : la DIMMO doit travailler avec les directions de laboratoires qui occupent le bâtiment M pour définir les besoins de locaux et identifier des solutions possibles à la Ruche, avec le risque de perdre les bureaux existants en créant des open-spaces. Pour rappel, un dernier laboratoire est situé au bâtiment G, qui se trouve être dans un état proche de celui du bâtiment M. A l'heure actuelle, il n'y a pas de perspectives de travaux après la livraison de la Ruche en dehors de la destruction du bâtiment K (donc rien qui concerne le bâtiment M). Il faut donc réfléchir à un projet raisonnable et réaliste. Il peut être envisagé de rencontrer la Présidence pour présenter le projet de rassembler l'Institut de Psychologie, après avoir consulté les départements et laboratoires de l'Institut.

En attendant, le GT s'est recentré dans un second temps sur un projet de réorganisation des locaux du RDC du bâtiment H du campus PDA à propos duquel le Conseil est donc consulté. Deux propositions sont présentées avec une priorité 1 et une priorité 2. Elles permettent de rassembler les bureaux administratifs et la direction dans un même bloc, d'aménager une salle de convivialité accessible à toutes et tous, et de créer plusieurs espaces collectifs à destination des enseignants autour du bloc de la testothèque et de la salle Lagache. Il faudra prévoir l'achat de mobilier. Des discussions devront ensuite avoir lieu avec la DRH et la DIMMO pour évaluer la faisabilité de la proposition retenue. Il est à noter que ces propositions ne traitent pas de la question des locaux de BDR.

Le conseil approuve à l'unanimité des membres présents et représentés la poursuite des travaux du GT qui devra évaluer l'opportunité de mise en œuvre du plan classé comme priorité

1 par le GT. Le conseil donne aussi un avis favorable à un rassemblement des locaux de l'Institut et recommande une discussion avec le bureau de l'Institut, afin d'engager une consultation interne au sein des départements de l'Institut de Psychologie.

- **GT communication : dénomination de l'Institut de Psychologie (discussion et vote)**

Les deux GT communication interne et communication externe ont fusionné au lancement des travaux et devront se séparer prochainement pour travailler sur les priorités qui concernent, pour la communication interne, l'appartenance, la cohésion et les outils de communication et, pour la communication externe, les partenariats ainsi que la publicité autour du projet de l'Institut. La directrice adjointe de l'Institut a rencontré la Directrice de la DIRCOME qui a mobilisé pour l'Institut une équipe projet permettant de monter un plan de communication.

Il est notamment proposé de changer la dénomination de l'Institut de Psychologie afin de bien l'identifier dans le paysage local, national et international (notamment dans la perspective d'une marque unique sur la scène nationale, ce que « Institut de Psychologie » n'est pas). Cette proposition a été discutée en réunion pédagogique, et a été soulevée la question de l'intégration des sciences cognitives à la dénomination. Toutefois, l'objectif est de donner un nom simple qui pourra se déployer facilement au niveau des outils et sur la plaquette de présentation. Il faut à ce sujet souligner que le changement de nom n'apparaît pas comme un besoin pour les personnels de l'Institut : il s'agit seulement de positionner notre structure par rapport à l'environnement, mais ce nom n'a pas vocation à refléter notre organisation interne. L'affichage des disciplines qui nous spécifient devra se faire plutôt dans les différentes plaquettes de présentation de l'Institut. Il est envisagé d'acter le changement de nom en janvier 2025, pour enclencher ensuite tout le travail de PAO qui fera l'objet de propositions soumises au vote du conseil. Le rattachement à l'Université Lumière Lyon 2 apparaîtra quoi qu'il arrive dans le logo. Après discussion, il apparaît primordial de communiquer auprès de l'ensemble des collègues pour veiller à ne pas créer de tensions et recueillir leur avis sur le changement. Un message argumenté sera donc envoyé en diffusion générale, précisant qu'un vote du conseil aura lieu à la rentrée.

Le conseil approuve à l'unanimité des membres présents et représentés que la démarche de changement de nom soit engagée, conformément à la proposition. La DIRCOME et la DAJIM devront être consultées sur la procédure.

3. Informations pédagogiques

- **E candidat– campagne 2024/25 (présentation et vote)**

- Calendrier dérogatoire

La campagne de candidature est fixée selon le calendrier standardisé de la Direction de la Formation, sans ouverture d'une deuxième vague. Les demandes de dérogation au calendrier général concernent la formation continue.

Le conseil approuve à l'unanimité des membres présents et représentés la proposition de calendrier dérogatoire 2025 pour les formations du régime général et de la formation continue de l'Institut de Psychologie amendé en séance.

- Capacités d'accueil et attendus

La DAJIM demande que les capacités d'accueil, notamment en formation continue, soient mentionnées dans la campagne de candidature, pour éviter les recours.

Le conseil approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le tableau mentionnant les capacités d'accueil et attendus pour la formation initiale et la formation continue amendé en séance.

- **Information sur l'évaluation HCERES des formations**

Une première réunion de l'HCERES a lieu l'après-midi du mardi 10 décembre pour les composantes afin de préciser les modalités d'évaluation et les documents à compléter. Certaines données administratives ainsi que des éléments stratégiques en lien avec le contrat d'établissement seront pré-complétés par la Direction de la Formation et l'OFIVE avant la mise à disposition des fichiers aux composantes le 6 janvier 2025.

A partir du jeudi 23 janvier, les responsables de mentions sont invités à se réunir sur le créneau 12h – 14h du jeudi dans la perspective d'harmoniser la complétion des fichiers.

- **Motion relative à l'indisponibilité temporaire des bases PsycInfo et PsycArticles**

La mise en concurrence des fournisseurs pour les abonnements 2025 des bases de données PsycInfo et PsycArticles implique une négociation nationale qui empêche le lancement de l'appel d'offre. Les services centraux ont donc informé la direction de l'Institut et les directions de laboratoires d'une coupure des accès aux Bases de données pour une durée de 2 mois début 2025. Les responsables de laboratoire ont alors signé une motion pour protester contre la privation de ces outils de travail car l'accès à ces bases de données paraît indispensable pour les Enseignants-Chercheurs comme pour les étudiants. Les directeurs de laboratoires demandent au Conseil de s'associer à cette motion.

Le conseil adopte à l'unanimité des membres présents et représentés la motion rédigée.

4. Informations administratives

- **Information sur les élections aux conseils centraux et la prochaine gouvernance**

Les élections ont eu lieu les 4 et 5 décembre 2024 et les résultats sont publiés sur le site intranet de l'Université.

- **Retour sur la campagne d'emploi BIATSS et masse salariale 2025**

La campagne d'emploi BIATSS a été présentée au CSA du 26 novembre 2025 et sera soumise au vote du CA du 13 décembre 2024. La DRH a notifié l'Institut de Psychologie du résultat suivant :

- départ en retraite de Madame COSTE : recrutement d'un gestionnaire de scolarité par le biais d'un concours interne générique ou d'un contractuel sur besoin permanent ;
- changement de catégorie de poste de C en B : ouverture d'un concours générique avec un profil de gestionnaire financier et comptable ;
- titularisation des personnels contractuels : ouverture d'un recrutement sans concours pour titularisation pour l'Institut de Psychologie.

Pour la masse salariale, l'Institut de Psychologie conserve une enveloppe de 1550 heures de vacances administratives et est notifié de 2001 heTD pour les heures d'enseignement hors moyens pédagogiques, ce qui signifie qu'en plus du maintien des heures 2024, une enveloppe de 20h est allouée pour l'organisation et les interventions dans les conférences PSY'DEJ.

5. Questions diverses

○ **Point RH sur l'organisation du pôle Master**

La Direction informe le conseil des difficultés rencontrées avec les responsables pédagogiques du master clinique concernant les moyens RH alloués au master 2 clinique et au secrétariat du département clinique.

Il faut rappeler d'abord qu'à la suite d'échanges au printemps avec le directeur du département clinique, les activités autrefois exercées par le secrétariat clinique ont été transférées au pôle Master car elles relevaient du domaine de la scolarité.

Une nouvelle gestionnaire de scolarité a été affectée au pôle master au 1^{er} septembre 2024 pour assurer la gestion du master santé et la gestion du master 2 clinique.

Dans la mesure où il n'est ni possible, ni même particulièrement pertinent de procéder à un recrutement spécifique pour le pôle Master, des discussions ont lieu avec la responsable du pôle de scolarité Master afin d'organiser de façon plus optimale le travail au sein du pôle.

Pour rappel, le poste précédemment occupé par Julie ROSSET est toujours vacant (le recrutement est en cours) : il a été réaffecté afin d'apporter un soutien transversal aux deux pôles de scolarité, en plus de la planification. La personne recrutée aura ainsi notamment pour mission de proposer des outils de gestion permettant de faciliter le travail des gestionnaires des gestionnaires de scolarité, notamment l'organisation des soutenances.

Plus globalement, il apparaît utile de faire un inventaire des missions et des compétences afin d'établir une cartographie des métiers qui permettra de réfléchir à un plan de recrutement (pour des renouvellements de poste, puisqu'il n'y a pas de création à envisager dans l'immédiat) qui prenne en compte l'ensemble des besoins.

○ **Point sur sélection Mon Master Clinique :**

Un point sera fait avec le responsable de la mention pour connaître le retour de la DF sur la demande d'organisation d'un examen écrit.

○ **Reprogrammation de la journée des masters**

La journée de l'Institut prévue le 5 décembre est reportée au 13 février matin et concernera uniquement la présentation des Masters. La partie consacrée à la recherche est reportée plus tardivement afin que nous nous donnions collectivement le temps de mobiliser tous les acteurs et de garantir le succès de l'événement.